

# GP: LA GRANDE ARNAQUE



Mai 2016

Je te mets un **G**rand coup de marteau sur la tête, puis je te vends la **P**ommade !

Dans ses rapports mensuels, la DGAC établit, depuis bien des mois maintenant, que les prix des billets d'avion sont en chute libre en France. Enfin, si cette baisse est constatée pour les passagers classiques ne bénéficiant pas des billets GP, pour les salariés Air France la courbe est plutôt inverse. Voir même à en faire pâlir tous les spécialistes de « l'inversion de courbe » du gouvernement !

La dernière petite augmentation du mois de septembre 2015 représente environ 40% du tarif R2 d'un aller/retour province-Paris. Pour les PNC provinciaux c'est presque 1000€ par an en plus qui sortent de leurs poches pour monter travailler ; une broutille si notre rémunération avait bondi de 65% en 2015... Malheureusement cette courbe-là est plutôt plate ces dernières années. Mais il ne faut surtout pas en parler ou encore moins s'y opposer sinon l'URSSAF guette... C'est sûr que payer quasiment le même tarif que le prix d'appel du passager lambda pour embarquer, si jamais il reste une place, et ainsi avoir l'immense bonheur de se faire traiter comme la variable d'ajustement pour optimiser le remplissage des avions de la compagnie aérienne pour laquelle on travaille, ça ressemble fortement à un avantage en nature dissimulé, non ?

**Petits veinards, et ingrats avec ça !**

Heureusement, le bruit commence à courir que la direction, prise d'une crise d'empathie pour la détresse du PNC provincial, serait prête à réfléchir à la création d'une option de remboursement des frais de transport « GP » comme elle existe déjà pour le train ou le « Pass Navigo ». Ou plutôt, prête à inclure cela dans les négociations catégorielles PNC qui doivent aboutir avant novembre 2016. La direction aurait-elle délibérément dégradé la situation en matière de GP pour en faire une monnaie d'échange dans nos futurs accords collectifs ? Vous reprendrez bien un peu plus de productivité par-ci ou un peu moins de jours de MS par-là en contrepartie ?

Et n'oubliez pas les chocolats surtout !

Pour l'UNPNC, cette situation est grotesque et ce double-jeu de la direction doit cesser. Il est plus que temps qu'une vraie réflexion sur les GP soit lancée et nos revendications sont les suivantes:

- Les GP sont l'affaire de tous les salariés de l'entreprise. Un accord sur le maintien de cet avantage à des prix réellement avantageux et des conditions d'accès convenables doit donc être trouvé à l'échelle de l'entreprise.
- La fin des sanctions GP prises unilatéralement sans que le salarié n'ait d'autre solution que la longue bataille prudhommale.
- Le rétablissement d'une tarification spéciale et d'une priorité favorable, sur tout le réseau AF, pour le Navigant AF qui vient travailler (toute activité sol ou vol).
- La création d'une option de remboursement de frais de transport « GP », et ce à hauteur des frais réellement engagés par le navigant chaque mois.

À l'UNPNC, nous pensons qu'il est impératif de rétablir une vraie « facilité de transport » pour les salariés d'Air France. Si certains pensent que les acquis sociaux datent d'un ancien temps, nous pensons au contraire qu'ils sont on ne peut plus actuels, et qu'ils contribuent d'une façon impalpable mais bien réelle à l'équilibre d'une entreprise comme Air France. Un DRH qui ne comprend pas que la considération apportée à la qualité de vie des PNC joue grandement sur la qualité de service et le retour client est un Directeur des Ressources inHumain.

A très bientôt, et bons vols à tous ...

... même si vous êtes en GP !